les Stations canoniquement érigées. Il n'est donc pas étonnant que l'Eglise permette de gagner la nuit les indulgences du Chemin de la Croix, ainsi que cela résulte du Décret du 1er mars 1819, de la congrégation des Indulgences. (1)

## HISTORIQUE DES PAROISSES DE L'ARCHIDIOCÈSE DE QUÉBEC

## Notre-Dame de la Garde du Cap-Blanc

Les Sauvages nommaient *UupistiKoiats* (cap blanc, promontoire blanc, mont blanc), le promontoire au pied duquel est bâti le village du Cap-Blanc.

C'est en I877 que l'église du Cap-Blanc a été construite.

Cette église a été placée sous l'invocation de Notre-Dame de la Garde à la prière et aux instances des navigateurs de la localité. M. Godbout, fondateur et premier desservant du Cap-Blane avait d'abord choisi le nom de Notre-Dame du Port, mais la dévotion spéciale des marins pour l'église de Notre-Dame de la Garde à Marseille, où les navigateurs vont en pèlerinage, lui ayant été représentée le jour même de la bénédiction de la première pierre de l'église, Mgr Cazeau, qui faisait la cérémonie, voulut bien changer le nom, séance tenante. Plusieurs des navigateurs du Cap-Blanc avaient même dans leurs bateaux des images de Notre-Dame de la Garde de Marseille.

Les paroissiens de Notre-Dame de la Garde du Cap-Blanc ont en sincère vénération leur petite église et ils se sont toujours montrés très généreux pour l'orner et l'embellir. Non seulement le dimanche, mais tous les soirs, ils s'y réunissent pour réciter le chapelet. Pour récompenser la foi de ces braves gens, le 6 septembre 1887, le cardinal Taschereau a accordé cent jours d'indulgence à toutes les personnes qui récitent le chapelet en commun dans cette église après l'angelus du soir.

Les desservants et curés de Notre-Dame de la Garde du Cap-Blanc ont été: MM. A. Godbout, 1876-1881; D. Gosselin, du 28 juillet au 1er octobre 1882; Ph. Lessard, 1882-1888; Chs Richard, 1888-1893; A. Bouchard, 1893-1895; F.-X. Tessier-Laplante, curé actuel.

P.-G. Roy

<sup>(1)</sup> N. R. théologique, volume XXVIII, page 418.